



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

PRÉPARER L'ORAL DU CONCOURS EXTERNE D'AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**Recrutement de personnels de catégorie C des ministères
économiques et financiers (branche administrative)**



SOMMAIRE

3

EDITO

Yannick GIRAULT, Directeur de l'Ecole Nationale des Finances publiques

4

EN QUOI CONSISTE L' ÉPREUVE ORALE ?

5

QUI COMPOSE LE JURY ?

6

COMMENT CONCEVOIR LA PRÉSENTATION DE MON PARCOURS ?

7

QUELLE EST LA TENEUR DE L'ENTRETIEN AVEC LE JURY ET COMMENT M'Y PRÉPARER ?



Yannick GIRAULT Directeur de l'ENFiP

Chère candidate, cher candidat,

Je tiens à vous encourager dans la lecture de ce guide conçu tout spécialement pour vous :

- parce que si vous le lisez attentivement, vous allez renforcer votre volonté de réussir au concours. Déjà, je dois vous féliciter pour votre admissibilité au concours externe de catégorie C organisé par les ministères économiques et financiers. Vous avez opté plus particulièrement pour celui d'agent administratif principal des Finances publiques. Maintenant, il faut aller plus loin et être lauréat de ce concours !
- et puis, votre choix est le bon, celui de vouloir intégrer la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et ce guide doit vous y aider.

Vous êtes proche désormais de rejoindre une administration moderne et dynamique, comportant une multitude de missions toutes placées au cœur des enjeux de l'État. Appréciée de ses usagers, elle offre à ses agents un large panel de métiers et des perspectives de carrière intéressantes.

Et puis, vous travaillerez dans un cadre de travail bienveillant et responsable, au sein d'équipes engagées dans les grands défis de notre société.

Votre choix est le bon, il vous reste toutefois une dernière étape à réussir : celle de l'épreuve orale d'admission.

À cet égard, peut-être avez-vous des questions et c'est bien légitime : qu'attend-on de moi ? Comment puis-je me préparer efficacement ? Comment intéresser le jury ?

Pour cette ultime phase du concours, ce guide a été élaboré par les équipes de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP). Il a été rédigé pour vous, fruit d'un beau travail interne de collaboration et enrichi de nombreux retours d'expérience. Son objectif est simple : vous présenter l'épreuve orale d'admission en répondant aux principales interrogations en la matière.

Alors, bonne lecture et tous mes vœux de réussite, je vous attends déjà à l'École !

EN QUOI CONSISTE L'ÉPREUVE ORALE ?

Conformément à l'Arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours pour le recrutement de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers, les candidats admissibles passent une épreuve orale d'admission.

Affectée d'un coefficient 2, sa durée est de vingt minutes.

Il s'agit d'un entretien avec les membres du jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein des ministères chargés de l'économie, des finances et du budget.



L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat, pendant 2 minutes (au maximum), de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury.

Votre attention est appelée sur le fait que toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

Pour plus de précisions, consultez l'arrêté précité, le dernier rapport du jury et la page dédiée du site du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

QUI COMPOSE LE JURY ?

Le jury est composé de deux membres :

Une femme et un homme en règle générale, conformément au principe de parité.

Ce sont des cadres expérimentés appartenant à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) ou à la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).

Préalablement à la tenue des épreuves orales, ils ont bénéficié d'une formation leur permettant d'évaluer votre prestation avec professionnalisme, objectivité et bienveillance.

La présidente (ou le président) du jury est également susceptible d'assister à votre oral. Dans ce cas, vous en serez dûment informé(e) avant le début de l'épreuve.



COMMENT CONCEVOIR LA PRÉSENTATION DE MON PARCOURS ?

L'épreuve orale d'admission commence par une présentation de votre « parcours ».

Il s'agit d'exposer au jury :

- les qualités et les compétences que vous avez acquises et mises en œuvre durant vos études, votre expérience professionnelle ou extra-professionnelle ;
- vos motivations pour intégrer le ministère, en général, et la DGFIP, en particulier ;
- votre projet professionnel.

L'objectif n'est pas de vous « vendre », mais d'exposer, à travers des expériences concrètes, que vous possédez les qualités attendues d'un(e) futur(e) agent(te) principal(e) des Finances publiques.

Pour cela, vous réaliserez une présentation composée :

- d'une très courte introduction ;
- d'un développement structuré ;
- d'une conclusion concise.

La durée totale ne doit pas excéder 2 minutes, sous peine d'être interrompu(e) par le jury.

Il convient donc de réduire l'improvisation et de préparer cet exercice en vous entraînant préalablement, notamment pour maîtriser le temps imparti.



Pour autant, si vous devez très bien connaître votre présentation, il est conseillé d'éviter de la réciter sur un ton monocorde devant le jury.

Pour vous aider à vous projeter en tant qu'agent(e) principal(e) des Finances publiques, rendez-vous sur la page recrutement du site impots.gouv.fr.

Sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, vous pourrez également découvrir les métiers proposés aux lauréats du concours.

QUELLE EST LA TENEUR DE L'ENTRETIEN AVEC LE JURY ET COMMENT M'Y PRÉPARER ?

Une fois votre présentation terminée, l'épreuve orale se poursuit par un échange avec le jury. S'il le juge opportun, le jury peut vous interroger sur des éléments que vous avez évoqués lors de votre présentation.

L'entretien porte ensuite sur votre connaissance de l'environnement économique et financier.

Le jury ne cherche pas à recruter des candidats possédant un savoir académique ou encyclopédique. Néanmoins, un futur cadre C de la DGFIP ou de la DGDDI ne peut méconnaître la sphère d'activité dans laquelle l'administration qu'il souhaite intégrer joue un rôle majeur.



Aussi, il vous appartient de vous intéresser aux problématiques économiques et financières, d'en connaître les principes et de maîtriser les ordres de grandeur les plus importants.



Le jury peut également solliciter votre avis, par exemple : que pensez-vous de la fiscalité en France ? Les missions de la douane vous semblent-elles nécessaires ?

De nature bienveillante, il ne cherche pas à vous tendre des pièges, mais à évaluer votre aptitude à exprimer votre position et à l'argumenter au cours d'un échange.



QUELLE EST LA TENEUR DE L'ENTRETIEN AVEC LE JURY ET COMMENT M'Y PRÉPARER ?

Enfin, un cadre C du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique doit faire preuve d'exemplarité et prendre des décisions opérationnelles, afin d'assurer les missions qui sont les siennes. Le jury peut donc vous mettre en situation, afin de mesurer vos capacités d'analyse, de réflexion et d'action. Le jury n'attend pas que vous lui fassiez des réponses convenues, soyez-vous même. Développez une argumentation étayée et structurée. Faites preuve de bon sens, de personnalité et de pragmatisme.

Le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique contient une rubrique présentant la DGFiP, n'hésitez pas à la consulter et à la compléter par vos propres recherches.

Vous pouvez également parcourir les rubriques du portail de la DGDDI.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Direction générale des Finances publiques



École Nationale des Finances publiques



Juin 2022